



**FONDATION RENÉ CASSIN**

# **CYCLE DE VISIOCONFÉRENCES**

## **2021**

***Suivez-nous !***



Strasbourg lidh



Fondation René Cassin – Institut International  
des Droits de l'Homme



Fondationrenecassin



lidh Strasbourg



**FONDATION RENÉ CASSIN**

## 1<sup>er</sup> cycle de visioconférences : FÉVRIER 2021

Le contrôle du respect des droits humains par  
les sociétés transnationales

15 février 2021: 9h30-11h00

16 février 2021: 9h30-11h00

17 février 2021: 9h30-11h00

18 février 2021: 9h30-11h00

*(Conférence en français)*

*(heure française)*

### Description de la conférence

Depuis l'adoption en 2000 du Pacte mondial (Global Compact), la question du respect des droits humains par les sociétés transnationales a rapidement progressé, aussi bien au sein de l'Organisation des Nations Unies (ONU) qu'au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Organisation internationale du travail (OIT). Ce cours examinera les défis liés à l'obligation pour les sociétés transnationales de respecter des droits de l'homme, y compris les enjeux de la négociation d'un nouvel instrument juridiquement contraignant sur ce sujet au sein du Conseil des Droits de l'Homme. Cette visioconférence s'adresse à toute personne intéressée.

**Olivier DE SCHUTTER**



*Olivier DE SCHUTTER est Professeur à l'UCLouvain et à SciencesPo et il est depuis 2020 le Rapporteur spécial de l'ONU sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme. Il a été auparavant Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation (2009-2014) et membre du Comité des droits économiques, sociaux et culturels (2015-2020). Diplômé de l'Institut international des droits de l'homme, il a été secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'homme entre 2004 et 2008.*

## Frais d'inscription incluant les 4 visioconférences

300 euros  
150 euros pour étudiants hors Europe

\*\*\*

*Paiement uniquement par carte bancaire*

Sous réserve du paiement des droits d'inscriptions, les enregistrements vidéos seront accessibles jusqu'au 18 mars 2021 pour les participants qui n'auraient pas la possibilité d'assister en direct aux visioconférences

## Date limite des inscriptions

3 février 2021 (minuit – heure française)

## Date limite des paiements

8 février 2021 (minuit – heure française)



**FONDATION RENÉ CASSIN**